

Information aux patients à propos de la notification de sécurité

22 novembre 2022

Appareils de PPC et ventilateurs de domicile Philips Sleep and Respiratory Care - FSN 2021-05-A & 2021-06-A.

Che(ère) patient(e),

Conformément à nos récents engagements, nous tenons à nous assurer que vous disposez des dernières informations concernant le programme d'actions correctives en cours. Vous trouverez ci-après l'actualité Philips avec l'arrivée de notre nouveau PDG qui nous fait part de ses priorités au sujet des actions correctives, avec notamment [une synthèse des principaux acteurs impliqués dans le programme](#).

Une nouvelle Direction tournée vers l'amélioration du programme d'actions correctives

Nommé président-directeur général de Philips le 15 octobre dernier, Roy Jakobs s'engage formellement à améliorer le processus d'exécution de l'action corrective pour garantir que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour aider les patients.

« C'est pour moi un honneur de prendre les commandes de Philips, et c'est plein d'enthousiasme et de détermination que je prends mes fonctions avec un objectif : améliorer la situation. Je m'engage à travailler pour vous, patients, qui comptez sur nous, en resserrant la collaboration avec les médecins, l'ensemble du personnel de soins, ainsi que l'administration avec qui nous sommes partenaires, pour permettre à chacun de bénéficier de soins de santé et d'un bien-être de qualité. »

Je suis pleinement conscient des préoccupations que le rappel des appareils Respironics a pu entraîner pour les patients qui y portaient beaucoup d'espoir et j'en suis profondément désolé. Je tiens à vous assurer de nos engagements et que nous œuvrons à vous proposer une solution dès que possible. »

Point sur le programme d'actions correctives

Malgré d'énormes progrès concernant l'envoi des dispositifs de remplacement, si vous n'avez toujours pas reçu le vôtre, nous comprenons votre frustration. Soyez assuré que nous travaillons sans relâche avec les prestataires de santé à domicile pour vous faire parvenir votre appareil corrigé. Nos actions sont guidées par les besoins des patients, et nous veillons particulièrement à satisfaire les demandes en matière de prescriptions. Afin de vous aider à mieux comprendre le processus de notre action corrective, nous avons élaboré un guide décrivant chaque étape et disponible [ici](#).

Par ailleurs, nous poursuivons les tests effectués par des prestataires de service agréés indépendants pour approfondir l'analyse des résultats obtenus sur les appareils concernés, y compris des tests de biocompatibilité. Les dernières données publiées peuvent être consultées [ici](#). Nous continuerons de partager de nouveaux résultats au fur et à mesure qu'ils seront disponibles.

(suite à la page suivante)

L'avis d'un spécialiste de l'apnée du sommeil

Le médecin ORL et professeur N. de Vries, spécialisé dans le SAHOS, cherche à rassurer les patients concernés par la notification de sécurité publiée en juin 2021 par Philips Respironics concernant un composant d'une série de dispositifs de traitement du syndrome d'apnées du sommeil. Selon lui, les principales études internationales disponibles et portant sur la santé de plus de 50 000 patients ne révèlent aucune différence statistiquement significative dans le risque de développer un cancer associé à l'utilisation des appareils de PPC Philips Respironics contenant de la mousse en polyuréthane à base de polyester (PE-PUR) par rapport aux dispositifs d'autres fabricants.

Il s'appuie sur ces données et insiste sur l'importance de poursuivre le traitement par PPC pour traiter les symptômes du SAHOS et ainsi réduire le risque de développer d'autres pathologies associées au SAHOS non traité. [Veuillez consulter l'article complet en suivant ce lien.](#)

Dans un souci de transparence, nous tenons à jour, et disponibles, toutes les informations propres au programme qui seront publiées sur notre [plateforme d'information](#).

Nous vous remercions pour votre patience, ainsi que pour votre confiance.

